

*Fédération syndicale européenne des services publics (FSESP)
Comité syndical européen de l'Éducation (CSEE)
Communiqué de presse – 15 janvier 2015*

Libéralisation des services publics dans les accords commerciaux : un danger pour notre modèle social

BRUXELLES (14 janvier 2015) Plus de 100 délégués syndicaux du secteur public issus de 25 pays européens se réuniront à Vienne les 15 et 16 janvier 2015 en vue de discuter du TTIP, de l'AECG et de l'ACS.

En effet, la FSESP, le CSEE, AK et ÖGB organisent conjointement une réunion sur la remise en question de la libéralisation des services publics ainsi que sur les répercussions potentielles des négociations commerciales actuelles sur les services publics.

« Les gouvernements devraient concentrer leurs efforts sur des objectifs et des mesures visant à protéger et à améliorer l'accès de tout un chacun à une santé, une éducation et à d'autres services publics de grande qualité. L'AECG, l'ACS et le TTIP ne devraient pas être à même de porter préjudice aux services publics là où ils existent ou de les empêcher de voir le jour là où ils n'existent pas encore » ont déclaré Willem Goudriaan, Secrétaire général de la FSESP et Martin Rømer, Directeur européen du CSEE.

Tous les citoyens bénéficient de services publics fondés sur la solidarité. Dans un contexte d'inégalités croissantes dans et entre les pays, les services publics revêtent plus d'importance que jamais. Ces services publics reposent sur les valeurs et les principes d'accès universel, d'accessibilité financière, de contrôle démocratique, de continuité et d'égalité, comme stipulé dans le Protocole sur les services d'intérêt général, accepté par tous les États membres de l'UE. Les services publics sont indispensables dans la mesure où ils favorisent le développement et la cohésion économique et sociale, l'égalité des chances, la création d'emploi, ainsi que la répartition équitable des revenus et des richesses. La réglementation est donc essentielle afin d'éviter une commercialisation qui mènera à la sélectivité et à des services à deux vitesses, afin de protéger les citoyens contre les informations trompeuses et afin d'assurer une portée à long terme. Qu'il s'agisse d'exigences en matière de licences ou de qualifications professionnelles, de régimes d'autorisation, de mesures de planification, de contrôle des prix ou encore de liberté des exigences d'information, on ne peut considérer ces aspects comme simples « entraves au commerce » ! La prise de décision démocratique n'est pas une entrave au commerce.

La FSESP et le CSEE demandent depuis de nombreuses années un agenda européen des services publics pour l'Europe sociale. Le traité de l'UE et la charte contraignante des droits de l'homme prévoient le droit à l'accès aux services publics. Toutefois, l'Union européenne doit encore donner « du poids » aux valeurs des services sociaux qu'elle soutient.

Par ailleurs, la FSESP et le CSEE soulignent l'importance de la flexibilité et de la réversibilité des politiques portant sur les services publics, ainsi que celle de l'objectif même de l'UE, à savoir former une « économie de marché sociale ». À l'heure actuelle, on peut constater que le retour à une gestion locale - de l'eau et de l'énergie, par exemple -, ainsi que de plus en plus d'autres aspects, prouvent l'efficacité et la valeur morale des services publics. Les accords commerciaux ne devraient pas y faire entrave.

Pour de plus amples informations : Pablo Sanchez, psanchez@epsu.org 0032 (0) 474 62 66 33 et Louise Hoj Larsen louise.hoj.larsen@csee-etuice.org 32 (0) 2 224 06 73

La FSESP est la Fédération syndicale européenne des services publics (FSESP). Il s'agit de la plus grande fédération membre de la CES représentant quelque 8 millions de travailleurs des services publics issus de 265 syndicats ; la FSESP représente des travailleurs dans les domaines de l'énergie, de l'eau et des déchets, de la santé, des services sociaux ainsi qu'au sein des gouvernements locaux, régionaux et centraux, dans tous les pays européens, y compris en Europe de l'est. La FSESP est également reconnue comme étant l'organisation régionale de l'Internationale des services publics (ISP).

Le Comité syndical européen de l'éducation (CSEE) représente 129 syndicats d'enseignants et 11 millions d'enseignants dans tous les pays d'Europe, dont 4,2 millions d'enseignants dans l'UE, tous niveaux d'enseignement confondus. Le CSEE est un partenaire social de l'éducation au niveau de l'UE et une fédération syndicale européenne affiliée à la CES, la Confédération européenne des syndicats. Le CSEE est la Région européenne de l'Internationale de l'Éducation, la fédération mondiale des syndicats d'enseignants